

MOTIVER LE GROUPE D'ENFANTS DANS LE TEMPS ET L'ESPACE D'ANIMATION

L'animateur assure la plupart du temps seul la responsabilité d'un groupe d'enfants. Comment mener une activité alors qu'il y a des comportements turbulents ou encore des besoins d'enfants qui ne correspondent pas à l'animation? Que faire quand on est seul, sans pouvoir passer le relais à un collègue?

Une possibilité d'action est de réguler la situation en aménageant l'espace et le temps d'animation de manière à permettre la coexistence de diverses activités en lien avec les besoins des enfants.

OBJECTIFS

- rappeler les besoins de développement de l'enfant
- sensibiliser à profiler les centres d'intérêt des enfants
- s'approprier les différents types de temps dans une activité d'animation
- réaliser des plans d'aménagement de l'espace d'animation et expérimenter des aménagements sur le terrain

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- apports pédagogiques et pratiques, échanges
- mise en situation et expérimentation personnelle : entre les séances de formation, les participants seront invités à mettre en œuvre des projets d'aménagement de leurs espaces d'animation et à réaliser une évaluation des effets sur la dynamique de groupe d'enfants

PROGRAMME

- présentation d'une grille succincte des besoins de l'enfant par âge
- présentation de 6 profils de centres d'intérêt (typologie de Holland) et diagnostic de profils par les participants
- projets type d'une structure du temps d'une animation à partir des différents temps d'une séance d'animation (retrait, rituel, passe-temps, activité, échange)
- divisions de l'espace en territoires d'activités : dépenses physiques et mouvements, activité conduite par l'animateur, jeux de société, lecture, repos.
- réflexion sur l'espace : définition des espaces et formes de délimitation, objectifs de l'animateur, règles de fonctionnement, aménagement, matériel..
- expérimentation des projets d'aménagement et feedback

INTERVENANT

DANY KABERGHIS est psychosociologue. Formateur et consultant depuis plus de 20 ans, il mène des formations professionnelles pour des organismes divers : CAF, PMI et ASE, Administration Pénitentiaire, associations d'insertion ainsi que centres sociaux et socio-culturels.

PUBLIC

Professionnels de l'animation

PRÉREQUIS

Aucun



DATES

2 journées à définir

VOLUME HORAIRE

14h



LIEU

A La Passerelle Rixheim
et/ou dans votre structure

COÛT

à définir selon le projet
*Prise en charge possible
par différents fonds de formation*



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mises en situation
- Questionnaire d'auto-évaluation